

LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN TROISIÈME PRÉPA-MÉTIERS DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE

Ce document est à l'attention des équipes
pédagogiques et éducatives de la classe de
3^{ème} prépa-métiers.



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Les élèves scolarisés en Troisième prépa-métiers ont des besoins hétérogènes qui nécessitent un accompagnement renforcé. En effet, il est certainement difficile pour certains élèves de faire preuve d'autonomie, d'une part dans la gestion des tâches scolaires demandées par l'ensemble des enseignants, et d'autre part dans l'utilisation des outils numériques. Aussi, il est recommandé de garder un lien fort avec les familles et élèves en privilégiant les moyens de communication connus et maîtrisés par ceux-ci. Ce lien permettra entre autre de les orienter au mieux vers la continuité pédagogique privilégiée par chaque établissement.

Pour les classes de 3^{ème} Prépa-Métiers (3PM)

La continuité pédagogique se traduit, d'une part, par la continuité des apprentissages et, d'autre part, par le maintien de contacts humains entre les élèves et leurs professeurs.

Quelle que soit l'organisation retenue dans le contexte particulier de chaque collège ou lycée, le rôle de chaque professeur est déterminant dans le maintien des liens avec les élèves.

Les enseignants peuvent créer un compte sur la plateforme du CNED, «Ma classe à la maison» via l'adresse <https://college.cned.fr>. Ils auront ainsi accès à un certain nombre de séances qui peuvent être exploitables pour les élèves de 3PM.

I. La continuité pédagogique pensée en deux temporalités :

→ Le lancement

Au regard du profil des élèves et en fonction du contexte et de l'environnement, différents points de vigilance semblent se dégager :

- privilégier la prise de contact avec les familles et les élèves par téléphone, par SMS afin d'expliquer l'accompagnement à distance mis en œuvre au sein de l'établissement. On peut aussi créer des classes virtuelles afin de communiquer avec les familles, transmettre des documents ainsi que des consignes.

- pour ne pas surcharger les parents d'élèves et apporter un discours commun. Les enseignants nommés "référent" assurent ainsi le lien téléphonique avec eux, notamment avec les familles qui ont des difficultés d'accès à internet.

Il n'est en effet pas souhaitable que chaque professeur téléphone à l'ensemble des familles pour expliquer le fonctionnement de la continuité pédagogique. **Il faut privilégier un discours unique.**

Il est donc conseillé aux équipes pédagogiques de se mettre d'accord sur une modalité de continuité pédagogique commune et de se répartir les familles à contacter pour la leur expliquer.

→ Le suivi

Les enseignants peuvent choisir :

- de poursuivre la progression et de transmettre aux élèves et aux familles les séances initialement prévues sur la plateforme choisie par chaque établissement. On peut privilégier de différencier les comptes élèves et familles ;

- de maintenir les acquis déjà développés depuis le début de l'année (consolidation, enrichissement, exercices de révisions...);

- de proposer aux élèves de produire des écrits professionnels (restitution des stages éventuels, préparation de l'épreuve orale pour le DNB et/ou le CFG, fiche métier à partir de vidéos (ONISEP, site établissement,...), de documents, de témoignages, ...).

Il convient d'être vigilant et ne pas envoyer trop de ressources aux élèves. En effet, ces derniers seraient trop vite découragés face à de trop nombreux documents à exploiter.

Une planification de la semaine et des tâches demandées réalisée par l'équipe pédagogique doit permettre aux élèves de mieux se repérer.

Ritualiser le suivi et garder un lien avec les élèves via l'outil numérique est une priorité. Il est possible d'organiser, avec eux, des temps réguliers d'échange, en petits groupes.

II. Propositions d'outils et ressources

→ Les outils

- b) Le CNED ; <https://www.cned.fr/>
- c) Edu-nuage ; <https://edu-portail.ac-versailles.fr/>
- d) Tribu ; <https://tribu.phm.education.gouv.fr/>
- e) ENT ; <https://monlycee.net/categories/view/ac-versailles>
- f) Classe virtuelle sur le CNED ; <https://www.cned.fr/maclassealamaison/>
- g) Outils simples permettant d'entretenir des liens avec les élèves et leurs parents

→ Les ressources

Le site Eduscol met en ligne des banques de ressources numériques pour l'École et des ressources pour réviser le DNB :

<https://eduscol.education.fr/cid149909/continuite-pedagogique.html>

Les Banques de ressources numériques pour l'École (BRNE) s'adressent à tous les professeurs du premier et du second degré. Elles offrent **gratuitement** aux professeurs et aux élèves des ressources pour enseigner et apprendre. Les professeurs bénéficient de l'ensemble des contenus et des services pédagogiques (boîte à outils pour composer des activités numériques interactives) soit en s'inscrivant à l'aide de leur adresse professionnelle académique pour bénéficier d'un accès, soit via l'ENT de leur établissement.

5^e, 4^e et 3^e

Français : www.hachette-education.com/ressourcedu

Mathématiques : www.barem-hatier.fr

Histoire Géographie : www.digitheque-belin.fr

Sciences : sciences.maskott.com/

Anglais : brne.eduplateforme.com

Allemand : www.blickundklick-hatier.fr

Espagnol : brne.eduplateforme.com

→ Ressources pour la découverte professionnelle

La consultation des sites des lycées professionnels et du site de l'ONISEP peut être proposée pour poursuivre la réflexion relative au choix des établissements pour renseigner la fiche dialogue et la saisie des vœux.